

<https://ash-ain.circo.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article322>



# Les formulaires GEVA-sco commentés

- Ressources administratives - La MDPH (maison départementale des personnes handicapées) - Le GEVA-sco -



Publication date: vendredi 24 mars 2017

---

Copyright © Service de l'école inclusive - Tous droits réservés

---

Ces formulaires sont mis à la disposition des équipes éducatives des établissements scolaires et des équipes pluridisciplinaires des MDPH pour évaluer les besoins de l'élève en situation de handicap (besoins en matériel adapté, aménagements pédagogiques, transport...).

Conçu par la CNSA, le ministère de l'Education nationale, des associations de parents et des MDPH et outil réglementaire depuis février 2015, le GEVA-Sco est renseigné par l'équipe éducative (EE) pour une première demande et par l'équipe de suivi de la scolarisation (ESS) pour un réexamen associant la famille. Véritable outil de dialogue entre les différents acteurs concernés par la situation d'un élève handicapé, il s'inscrit dans une démarche d'harmonisation des procédures d'évaluation des situations dans le champ de la scolarité.

Les GEVA-sco que vous trouverez ci-dessous sont commentés afin de vous guider dans leur remplissage. Nous remercions la circonscription de Bellegarde pour leur participation à ce travail.